



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120696>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-120696

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-20156

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 20/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Université d'aix marseille

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13001533200013

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RELANCE - Travaux de réaménagement de locaux R+2 de la faculté des sciences médicales et paramédicales sur le campus universitaire de la Timone.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux de réaménagement de locaux situés au niveau R+2 du bâtiment principal de la faculté des sciences médicales et paramédicales sur le campus universitaire de la Timone. La présente consultation correspond à la relance de la consultation AMU101-2024, dont les lots 1,3 et 4 ont été déclarés sans suite. Le lot 2 : Menuiseries bois - occultations a fait l'objet d'une procédure différente. Il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire (pour tous les lots). La consultation comprend les lots suivants : - Lot 1 : Démolition - cloisons - faux plafonds - sols souples - peinture - Lot 3 : Électricité CFO - CFA - Lot 4 : Chauffage - ventilation - rafraîchissement - plomberie Chaque lot constitue un marché. Un opérateur économique peut être désigné attributaire d'un ou plusieurs lots. Pour chaque lot, le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de 8 mois. Les prestations sont décrites dans les CCTP.

Critères d'attribution : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 60 points) Sous critère n°1 : Méthodologie d'exécution des travaux - 30 points. Sous critère n°2 - moyens humains et matériels - 20 points. Sous critère n°3 - Planning - 10 points. Critère 2 : Prix des prestations (sur 40 points)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1: Démolition - cloisons - faux plafonds - sols souples - peinture Le marché a été attribué à la société Provence Méditerranée Bâtiment Marseille Tertiaire pour un montant de 71 182,50 euros HT. Nombre d'offres reçues : 8 - Date de conclusion du marché : 22/09/2025 Marché n° : 2025T402PA0096 - Provence Méditerranée Bâtiment - 3, Bd Baudelaire - 13005 Marseille - SIRET : 432 128 528 00028 Lot 3: Electricité CFO - CFA – Le marché a été attribué à la société TECH9 ENERGIE pour un montant de 74 294,02 euros HT. Nombre d'offres reçues : 7 - Date de conclusion du marché : 19/09/2025 - Marché n° : 2025T402PA0097 - TECH9 ENERGIE - 246, rue des Canesteu - 13300 Salon de Provence - SIRET : 819 423 393 00043 Lot 4: Chauffage - ventilation - rafraichissement - plomberie - Le marché a été attribué à la société CLIMEO PROVENCE pour un montant de 41 784,00 euros HT. Nombre d'offres reçues : 7 - Date de conclusion du marché : 19/09/2025 Marché n° : 2025T402PA0098 - CLIMEO PROVENCE - 1195 Chemin de la Vallée - 13400 Aubagne - SIRET : 914 961 354 00026 Précisions concernant les délais d'introduction de recours : -Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, Tél : +33 491134813, Courriel : greffe.tamarseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, internet : <http://www.marseille.tribunal-administratif.fr/> Introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Modalités de consultation du contrat : Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université en prenant préalablement rendez-vous (mel : caroline.delorme@univ-amu.fr) * sauf les éléments/informations considérés comme confidentielles en vertu des dispositions de l'article L2132-1 du code de la commande publique. Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2025